

LA COTE



« Bassins s'envole », inspiré du « Concorde »

● Les membres du comité d'honneur, aux fauteuils d'orchestre pendant le concert de la Fanfare du Mandement, en ont pris plein les oreilles, à ne plus pouvoir décèler les décibels. Le comble, c'est que le fond de la cantine, côté Jura, entendait à peine les musiciens genevois. Une fois de plus les richesses étaient mal partagées. C'est la grande leçon des deux dernières heures du Giron des Jeunesses du district de Nyon, à Trélex, en ce début d'été 1977.

● La fête du Giron des Jeunesses, c'est un sacrifice sérieux à la danse. A tel point que, le dimanche matin, un des participants au rassemblement de 1977 se voyait contraint de limiter ses ronds de jambe : « On est fatigué ! Danser, danser, toujours danser, vous croyez que ça peut durer éternellement ? On en a ras le bal ! Est-ce que ça peut se dire ? » C'est dit et écrit !

ÉCOUTE, ÉCOUTE...

Les petits bruits d'une grande fête

● On s'est demandé combien il y avait de spectateurs au passage du cortège. On devrait dire plus de deux mille. Sensiblement plus même, puisque la cantine, de cette contenance environ, était pleine comme un œuf à son issue. Et tout le monde ne s'est pas mis sous la tente à ce moment-là.

● Le comité d'organisation a fait appel aux « anciens » de la Jeunesse de Trélex pour juger de la belle ordonnance des balcons fleuris du village. Rapport en fut établi par Charly Redard, qui s'est montré souriant en diable malgré le poids des ans. On a l'âge de ses artères ? Les artères ne pèsent guère !

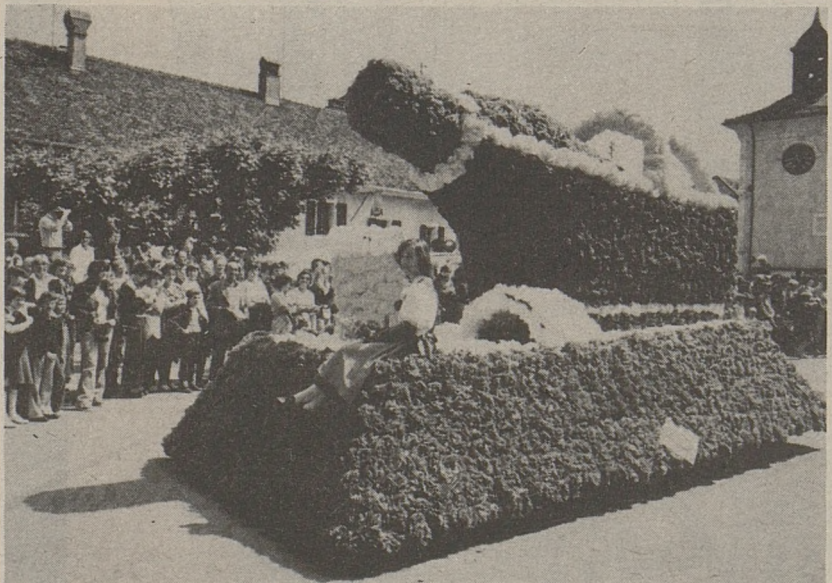
● On ne saura peut-être jamais si le cortège des chars fleuris était trop long ou si le village de Trélex, au contraire, était trop court. Toujours est-il que le cortège s'est marché sur les pieds : les derniers du premier tour n'avaient pas encore passé partout que le peloton de cavaliers du second stationnait déjà sur la place du bourg. Il manquait peut-être au comité d'organisation un officier d'état-major, qui aurait pu calculer « ça » au piccolo. Mais tant pis !

● On en connaît un qui a voulu compter les pattes des « mille pattes » des élèves de Trélex. Il est régulièrement resté en deça du chiffre ; il est prêt à jurer que le compte n'y était pas (tout à fait).

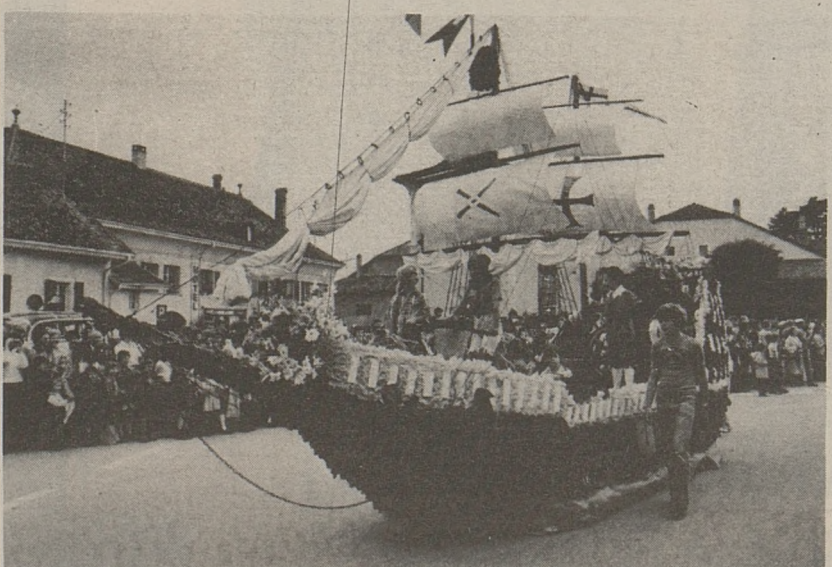
● La venue de Gérard Lenorman à Trélex n'a évidemment pas passé inaperçue. Mais on l'a trouvé plutôt sympathique, ce garçon. « Et contrairement aux Normands, affirmait un spectateur à la fleur de l'âge, il sait plutôt prendre ses responsabilités. Il ne se borne pas au « ni oui, ni non ». Il a même de la conversation. »



En tête du cortège, les drapeaux des Sociétés de Jeunesse du district.



Le vin a inspiré la Jeunesse de Luins : « C'est à voir (boire). »



Founex, avec « Peter Pan », a vogué vers le troisième prix.



Gérard Lenorman: de jolies chansons, noyées par la sono

Sous les spots éblouissants, avec son air de gentil Pierrot lunaire, Gérard Lenorman apparaît dans le fracas assourdissant de la sono. Son regard vif et son sourire disparaissent sous les éclats des projecteurs réglés à distance par un opérateur qui, tel un pianiste devenu fou, appuie avec frénésie sur les touches de son clavier à lumière. Gérard Lenorman chante des textes poétiques mais qui sont noyés dans un environnement électronique agressif. Cela dit, les mélodies sont agréables et le chanteur sympathique.

Avec beaucoup de gentillesse et de simplicité, Gérard Lenorman a accepté de dire quelques mots pour l'« Ouest Lémanique ». Fait étonnant, il se présente, comme s'il craignait qu'on ne le reconnaisse pas. — Gérard Lenorman. Heureux de vous rencontrer ! — Vous êtes-vous rendu compte que la sono était réglée trop fort durant le spectacle ? — Oui un peu ; j'ai d'ailleurs fait des signes aux techniciens pour qu'on la baisse. Mais c'est la première fois que l'on m'en fait le reproche, car

Décharge régionale à Lavigny La proposition est maintenue

Il est absolument nécessaire, de nos jours, de jouer la carte de l'antipollution. Il convient de construire des stations d'épuration et des usines d'incinération partout où c'est indispensable. Mais pas « chez nous » !

Ce n'est pas là tout à fait le raisonnement des habitants de Lavigny, qui ont appris, plus ou moins par la tangente, que l'on envisageait d'aménager, dans leur région, une décharge contrôlée à destination des ordures ménagères d'une vaste zone, ne serait-ce que celle des districts de l'ouest vaudois. Ils ne se sont pas moins opposés en Conseil général, à une telle implantation. On peut parfaitement les comprendre, encore qu'il devient pour le moins souhaitable de donner au problème une solution. De ce côté-là, en tout cas, les avis sont unanimes.

La commission interdépartementale, constituée à la requête du préfet du district de Nyon, M. Roger Paréaz, aux fins de la définir, a abouti à un premier résultat concret en s'arrêtant sur les terrains proches de Lavigny qui semblent convenir à une décharge contrôlée. Sa position aujourd'hui n'a pas varié. Elle n'en a pas moins admis qu'une solution au niveau cantonal et non plus régional, risquait de s'imposer à bref délai pour des raisons diverses, financières dans une notable mesure.

On s'est rendu compte aussi que si l'incinération des ordures ménagères ne manquait pas d'être onéreuse, la formule de la décharge contrôlée, tout en étant moins, n'en devenait pas gratuite pour autant. Il est, par conséquent, absolument indispensable,

à l'heure actuelle, qu'on lui donne des dimensions raisonnables, de façon que l'on ne dépasse pas des normes acceptables. On a l'air de dire qu'une solution « cantonale » permettrait de décharger les ordures ménagères en des lieux adéquats et contrôlés pour le prix de 35 à 40 fr. la tonne, transport en sus bien entendu.

Avant d'entrer plus profondément dans le cœur du sujet, il semble bien que l'on se doive de déterminer avec une précision certaine les inconvénients d'une telle installation. Si on la voit d'ores et déjà dans la région de Lavigny pour l'ouest vaudois, c'est sans doute parce que les lieux s'y prêtent. Mais pour convaincre les habitants de l'endroit qu'ils n'auront pas trop à en souffrir, il convient aussi de les renseigner plus précisément encore sur le sujet. De manière à les convaincre peut-être du bien-fondé d'une proposition sans aucun doute largement étouffée. Car la commission n'a pas pour rien parcouru le canton à la recherche d'un lieu idoine.

La décharge contrôlée se sait moins coûteuse que l'incinération des ordures ménagères. Elle est peut-être moins nocive aussi : une découverte relativement récente, en effet, montre que les stations de filtrage, d'incinération et d'épuration constituent autant de facteurs de concentration de produits toxiques dont on ne soupçonnait pas la nuisance. Il n'y a pas si longtemps que l'on dispose du matériel nécessaire à en déterminer les conséquences désagréables.

P. B.

UN AMI S'EN EST ALLÉ Juste Gaillard, ancien syndic de Féchy

La Fête des Vendanges de La Côte a perdu son président. Vendredi, Juste Gaillard a été découvert sans vie dans son appartement. La mort, due à une crise cardiaque, remonte à jeudi.

Juste Gaillard a vécu proche de la nature et du vignoble dont il savourait le produit en fin connaisseur. Il était né à Féchy au cœur de La Côte le 20 novembre 1905, dans une famille vigneronne de cinq enfants. C'est à Féchy qu'il fit sa scolarité avant de suivre les cours de l'Ecole normale. Renonçant cependant à l'enseignement, qu'il n'a jamais pratiqué, Juste Gaillard s'orienta du côté des chiffres. Il fut employé à la recette du district d'Aubonne, puis à celle du district de Morges. En 1947, il fut nommé receveur en remplacement de M. Aloys Cuenod. Il exerça cette fonction jusqu'en 1959, date à laquelle il prit une retraite anticipée.

En 1948 déjà, Juste Gaillard fut un des promoteurs de la Fête des Vendanges de La Côte et, deux ans plus tard, il en avait repris la présidence. Ci-dessous, Renée Molliex, de Féchy, lui rend hommage.

Un ami qui s'en va sans espoir de retour, c'est une maille de plus au filet des chagrins, que le destin tisse autour de chacun de nous.

Juste Gaillard était un ami pour tous ceux de Féchy, un ami discret dont les visites étaient d'autant plus appréciées qu'elles étaient rares. Un ami qu'on aimait rencontrer au hasard d'une fête ou d'une réunion, surtout à « sa » Fête des vendanges de Morges, où il savait vous accueillir avec un grand sourire, embrumé par-

fois de mélancolie, parce que son village ne participait pas au cortège.

Juste, c'était l'ancien receveur de Morges, mais pour nous c'était surtout l'ancien syndic de Féchy, l'ancien président de la société de chant L'Aurore, qui avait laissé son empreinte partout où il avait passé.

C'était le metteur en scène des soirées, qui essayait d'inculquer leur rôle aux acteurs amateurs. C'était le morceau difficile qu'il exécutait en solo lors d'un concert.

C'était le cuisinier soucieux qui, le ventre ceint d'un tablier, s'inquiétait de savoir si le repas préparé avec amour était à la hauteur de sa réputation de maître-queux accompli, qui ne savait refuser les nombreux banquets qu'on lui réclamait. Il aurait dû en faire un à la Chataignéaz, vendredi, le lendemain de son décès...

Un jour, en veine de confiance, il m'avait confié qu'au lieu de faire des études, il aurait préféré faire un apprentissage de cuisinier, mais à l'époque de son adolescence, ce métier n'avait guère la cote.

Comme tous les bons cuisiniers, il se montrait convive indulgent pour les ménagères pas très douées dans cet art raffiné. C'était l'Oncle Gâteau le grand frère attentionné, qui se faisait du souci pour sa famille, en particulier ces derniers temps, pour son benjamin André, qui a subi une grave opération du cœur.

Toujours jovial, Juste Gaillard poursuivait son chemin avec bonhomie et, malgré les honneurs, malgré son « exil » à Morges, il n'avait jamais renié le vin, les vignes, les vigneronnes de son village.

Il reposera dans le joli cimetière où, dès l'aurore, les oiseaux chantent dans les cyprès, avec ceux qu'il a aimés, avec ceux qui l'ont aimé.

R. M.

Quant aux impôts, c'est vrai qu'ils sont élevés en France et je dois pas mal me débattre. Mais ce n'est pas important, je ne chante pas pour l'argent !

M. R.